

Stéphane Bellamy, un dirigeant citoyen et engagé

Récemment récompensée pour son procédé innovant d'enrobé à froid combiné à l'utilisation intégrale de matériaux recyclés, l'entreprise portoise de travaux publics Entreprise 26 s'illustre depuis quelques années avec les efforts fournis en matière de développement durable. Aux commandes de la

société depuis 2002, Stéphane Bellamy défend avec conviction et en actes sa conception de l'entreprise humaine et citoyenne, au travers d'une politique de performance globale conciliant dynamique environnementale, gestion volontariste et engagement social. Un management aujourd'hui source de réussite et de développement économique.

Parcours : Stéphane Bellamy, Président d'Entreprise 26

Ingénieur formé à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, Stéphane Bellamy débute sa carrière en tant que coopérant en République Centrafricaine, avant d'intégrer en 1991 la société de travaux publics Gerland où, pendant près de dix ans, il occupe successivement les postes de chef de chantier, de centre, puis d'agence, tantôt à Saint-Étienne, tantôt à Nevers. Chef de l'agence orthézienne de la Routière Morin à partir de 2000, il quitte son poste pour racheter à la fin 2002 la société Entreprise 26, dont il assure aujourd'hui la pérennité et le développement. Conseiller prud'homal et Président du club de rugby US Véore XV, Stéphane Bellamy participe également à différentes commissions et actions de pilotage au sein des instances départementales, régionales et nationales de la Fédération du BTP.



“ impulser une dynamique d'amélioration continue ”

exigence économique, environnementale et sociale. Engagée sans délai dans le cadre d'une action semi-collective initiée par la Fédération, cette démarche a mobilisé les membres du Comité d'Entreprise, les intervenants du CHSCT - notamment la CRAM et la Médecine du Travail - et les salariés au sein de groupes de travail, autour d'une dynamique d'amélioration continue. Après les certifications Iso 9002 en 2002 et Iso 9001-2000 en 2003, l'entreprise a ainsi obtenu dès 2004 les certifications Iso 14001, OHSAS 18001 et la validation de son système QSE.

Économie Drômoise : Quel système de management avez-vous adopté lors de la reprise d'Entreprise 26 ?

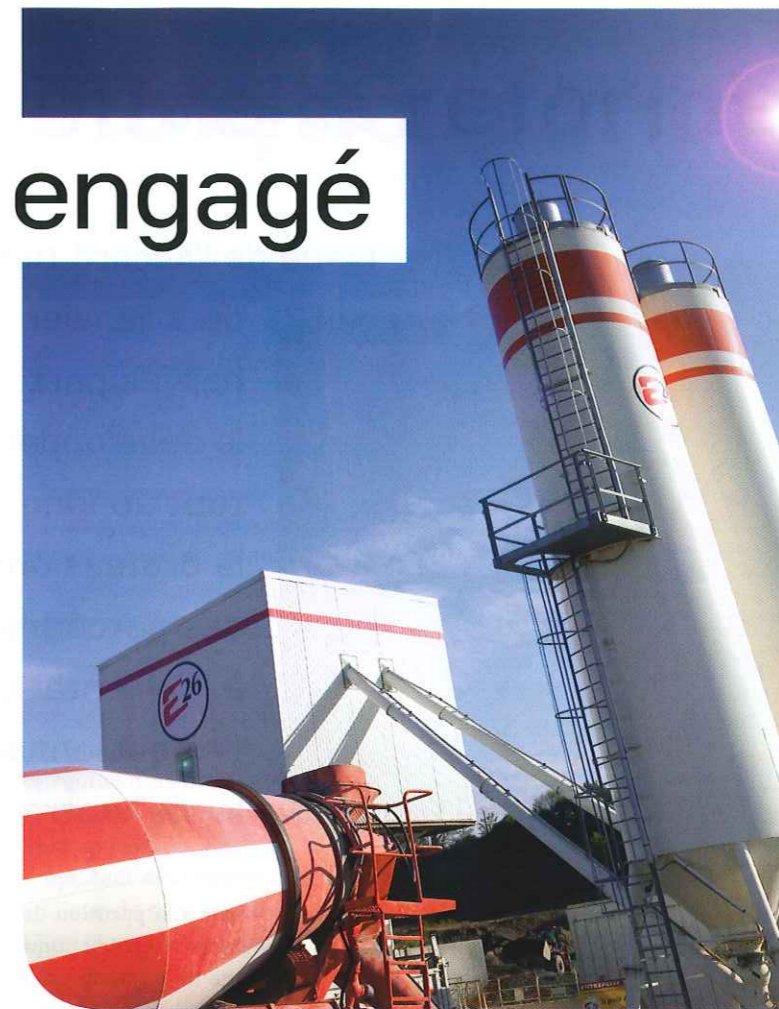
Stéphane Bellamy : Toute cession étant fragilisante pour une entreprise, a fortiori lorsque le repreneur est inconnu de ses acteurs et du secteur, j'ai été confronté à la double pression d'un marché tendu et d'un personnel sur la réserve, en prenant les rênes d'Entreprise 26. Me rapprochant du Centre des Jeunes Dirigeants de la Drôme et de la Fédération départementale du BTP, j'ai trouvé là la voie pour rassembler dans un cercle vertueux les différentes parties prenantes de l'entreprise, au travers du système de management intégré Qualité - Sécurité - Environnement (QSE). Un management basé sur la notion de performance globale de l'entreprise visant à concilier une triple

ÉD : Comment cette dynamique s'est-elle traduite concrètement ?

SB : Nous avons "ouvert les fenêtres" et écouté tous les avis sur l'ensemble des domaines touchant à l'entreprise, qu'ils soient techniques, organisationnels ou relatifs au développement des compétences et des comportements, grâce à un système d'écoute et de récolte d'informations. Nos fonctionnements ont ainsi été passés en revue au regard de la réglementation et des améliorations envisageables pour renforcer la performance globale de l'entreprise. Sur le plan de la sécurité et du bien-être des salariés, nous avons formé des secouristes et engagé différentes campagnes de prévention des risques professionnels, en lien avec la Médecine du Travail. Des mesures de bruits, de poussières, d'émanations et autres mesures vibratiles ont été réalisées, suivies de recommandations, d'améliorations précises et/ou de formations adaptées à chaque poste de travail. Sensibles aux facteurs de pénibilité dans le cadre de nos achats de matériels, nous sommes également prescripteurs d'améliorations.

ÉD : Quel est votre engagement environnemental ?

SB : Cet aspect répond à la fois à des convictions personnelles fortes et à une demande croissante des clients de réduire l'impact environnemental des chantiers. Ainsi, l'entreprise n'a pas attendu les années pour équiper son site de Portes-lès-Valence d'une plateforme de recyclage de matériaux pour la récupération et le tri des déchets inertes, associée à une centrale à béton et une centrale d'enrobé, afin d'optimiser la valorisation des matériaux. Nous participons également à une opération lancée en 2008 par notre Fédération départementale, visant à établir le bilan carbone de notre activité et un éco-calculateur agréé par l'ADEME. Il s'agit de mesurer précisément nos impacts et de trouver les solutions pour les réduire. D'ici à la fin 2010, nous devrions ainsi réduire de 10 % nos émissions de gaz à effet de serre. Nous travaillons par ailleurs sur les déplacements et modes de transport du personnel. Des formations à l'éco-conduite ont en outre été dispensées à l'ensemble des salariés



conducteurs d'engins, de camions et de véhicules légers. Une action qui réduit le risque routier et s'avère tout aussi bénéfique pour les salariés à titre privé. Au-delà, la dynamique globale de performance environnementale cultivée au sein de l'entreprise a récemment débouché sur le développement d'une technique innovante d'enrobé à froid combinée à l'utilisation intégrale de matériaux recyclés, obtenant un bilan spectaculaire en terme écologique, économique et social. Un procédé inédit retenu par le Conseil général de la Drôme pour réaliser en septembre dernier un chantier expérimental sur le thème du développement durable sur une portion de la RD 143 située entre Montélier et Chabeuil. Et qui a valu à Entreprise 26 de remporter, en association avec le Département de la Drôme, le Prix Environnement de la Fédération Nationale du BTP, remis le 18 novembre dernier au Congrès des Maires de France à Paris.

ÉD : Et qu'en est-il du volet social de l'entreprise ?

SB : Les efforts engagés par l'entreprise en terme de qualité, de sécurité et d'environnement voient leur coût initial compensé par une performance économique accrue, la rentabilité récompensant le cercle vertueux ici impulsé. Si l'objectif de toute entreprise est de générer des richesses, il importe cependant d'en faire bénéficier les pre-

Lauréate du Moniteur 2008 de la construction Rhône-Alpes-Auvergne, l'entreprise présidée par Stéphane Bellamy concourt pour le Prix Qualité Performance Rhône-Alpes 2009 qui sera décerné début 2010.

miers acteurs, c'est-à-dire les salariés. J'ai ainsi tenu à instaurer une politique salariale écrite, avec la mise en place en 2005 de l'intéressement et d'un plan épargne inter-entreprises auquel abonde Entreprise 26. Ce sont ainsi 25% du résultat net de l'entreprise qui reviennent aux salariés, avec la volonté affichée de verser en 5 ans une année de salaire supplémentaire à chaque membre du personnel. Une politique salariale gagnant-gagnant, favorisant en outre la promotion interne et la formation professionnelle, qui concourt à une grande stabilité du personnel et à la pérennité de l'entreprise. ■

En savoir + : www.e26.com